



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

French underwater federation

CONTENUS ENVIRONNEMENTAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Etat des lieux FFESSM 2018



29 - 30 NOVEMBRE 2018
ÉCOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS
NAUTIQUES (SAINT-PIERRE-QUIBERON)

AU PROGRAMME...



1. Formation des plongeurs à la préservation de l'environnement
2. État d'avancement de la stratégie de développement durable de la FFESSM
3. Label Écosub®
4. Le Trophée des activités subaquatiques responsables
5. Manifestation subaquatique écoresponsable : guide de l'organisateur

PRÉAMBULE



LE CONSTAT

Le milieu naturel est à la fois :

- au cœur de l'intérêt des pratiquants d'activités subaquatiques (découverte, contemplation, exploration, ...),
- le support de l'essentiel de l'activité subaquatique (eaux intérieures et milieu marin).

PRÉSERVATION ET ACCESSIBILITÉ DU MILIEU MARIN NATUREL SONT DEUX ENJEUX MAJEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES.

LES OBJECTIFS

- Éviter l'interdiction ou la restriction de l'accès aux sites de pratique,
- Éviter la dégradation des sites de pratiques naturels ou culturels,
- Être considéré par les pouvoirs publics comme un partenaire (de l'EEDD, de la connaissance des milieux subaquatiques, etc.)

LES MOYENS

- **faire connaître et reconnaître** les atouts des sports subaquatiques au plan du DD par les pratiquants et les pouvoirs publics
- conforter l'image d'un sport de nature **responsable**



1/ FORMATION DES PLONGEURS À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- Introduction de l'acquisition de **compétences environnementales** dans les formations aux aptitudes indispensables à la pratique de la plongée scaphandre.
- Depuis octobre 2010, elles sont constitutives à part entière des **brevets de plongeurs (niveau 1 à 3)** et de **guide de palanquée (niveau 4)** délivrés par la FFESSM et reconnus par le Code du sport, avec la mise en place de contenus de formations « environnementaux » au sein de la formation technique.

Objectif : maîtriser les gestes techniques et disposer des connaissances élémentaires qui permettent au plongeur en scaphandre de découvrir dans les meilleures conditions le milieu et en évitant de le perturber.

→ Ces apprentissages propres à la plongée scaphandre organisés par la commission technique de la FFESSM concernent plus de 60 000 personnes chaque année, tous niveaux de pratique confondus.

Niveau 1 - Compétence 7 : CONNAITRE ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT MARIN

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Techniques/Commentaires/Limites
Evolution en limitant son impact sur le milieu.	<p>Evite tout contact avec la faune et la flore : maîtrise sa flottabilité et son palmage, veille à bien fixer les flexibles et accessoires.</p> <p>Evite d'expirer sous les surplombs.</p> <p>Limite l'usage des éclairages artificiels.</p> <p>Evite les nuisances sonores.</p> <p>Ne pratique pas le nourrissage.</p> <p>Ne harcèle pas les animaux.</p>	Il s'agit de ne pas endommager le milieu vivant par contact direct ou indirect (bulles) et de ne pas déranger la faune.
Développer sa capacité d'observation.	<p>Evite les gestes brusques.</p> <p>Evite de remuer le fond.</p> <p>Approche discrètement la faune.</p> <p>Après la plongée, recueille auprès du GP les informations relatives à ses observations.</p>	Il s'agit de développer un comportement propice à l'observation des animaux
Connaître la charte internationale du plongeur responsable.	Applique les gestes et attitudes décrits dans la charte.	Il s'agit de sensibiliser le plongeur aux conséquences environnementales de la production de déchets, de la consommation des ressources naturelles, comme les espèces en danger ou l'eau douce, et développer chez lui un comportement responsable.
Découvrir et apprendre à reconnaître les principales espèces rencontrées.	Décrit et nomme les animaux les plus couramment rencontrés (lors de la formation).	<p>Il s'agit avant tout d'une information que délivre le GP à l'issue de la plongée, à l'aide de plaquettes immergeables par exemple.</p> <p>L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire prendre conscience de la diversité du monde vivant subaquatique et des différents milieux (notion de biodiversité). - Savoir que les substrats supportent des êtres vivants et ce que cela implique en termes de fragilité et de dangers.

Niveau 4 – Guide de palanquée - Compétence 15 : CONNAÎTRE ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE

CONNAISSANCES	COMMENTAIRES ET ÉVALUATION
Evoluer en limitant son impact sur le milieu.	<ul style="list-style-type: none"> - Le GP est un exemple pour les plongeurs qu'il encadre. Il évolue sans perturber le milieu, ni déranger les espèces. Il doit savoir : - Maîtriser sa stabilisation, son palmage et sa ventilation. - Fixer ses accessoires de façon à éviter qu'ils n'endommagent le milieu : détendeur de secours, lampe, phare, parachute, appareils photo-vidéo, etc. - Evaluation : épreuve N°4 « conduite de palanquée ».
Faire preuve de techniques d'approche propices à l'observation.	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa vitesse de palmage, choisir sa position par rapport aux plongeurs guidés et s'équiper de matériel (lampe, planchettes...) afin de favoriser l'observation de chacun. - Maîtriser les instruments sources de perturbations (lumière, bruit, bulle). - Evaluation : épreuve N°4 « conduite de palanquée ».
Connaître la charte internationale du plongeur responsable.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les gestes et attitudes décrites dans les chartes mer et eau douce. - Identifier les comportements inadéquats et les corriger. - Evaluation : épreuve N°4 « conduite de palanquée ».
Commenter l'environnement subaquatique.	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire l'environnement du site sur lequel il évolue (milieu marin ou eau douce), ainsi que la faune et la flore. - Savoir répondre simplement aux questions courantes des plongeurs : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les noms communs des espèces animales et végétales rencontrées. - Pouvoir fournir de brèves explications sur leur comportement, leur mode de vie et leur habitat. - Connaître la réglementation concernant la protection du milieu : les aires marines protégées et les espèces protégées. - Evaluation : épreuve N°4 « conduite de palanquée ».
Savoir préparer une sortie.	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le contexte environnemental de la région, du pays, sur les milieux et les espèces rencontrées, leur fragilité, leur dangerosité, sur leur comportement et leur statut de protection. - Limiter l'impact du mouillage sur les fonds, par l'utilisation d'un parachute d'ancre ou tout autre moyen, lorsqu'il aide le DP ou lorsqu'il organise des sorties en autonomie.



1/ FORMATION DES PLONGEURS À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (suite)

Au-delà des formations à la plongée scaphandre, ce sont aussi toutes les formations aux activités de la FFESSM qui intègrent des modules de sensibilisation à la protection du milieu naturel :

- La **CNEBS (Commission Environnement et Biologie Subaquatiques)** dont c'est le rôle majeur avec des formations spécifiques de plongeurs à la biologie, et la formation de cadres-enseignants dans cette discipline.
- La **commission plongée souterraine** : sensibilisation à l'environnement sous terre ou proche des sources.
- La **commission apnée** a mis en place en 2007, une unité de compétence sur l'environnement, dès l'initiation. Cette action est basée sur trois points déclinables en fonction du niveau préparé : contact avec les fonds, gestion des déchets et gestion de l'eau douce. Environ 3 000 cartes de brevets sont distribuées annuellement.
- La **commission photo et vidéo sous-marine** a mis en place, depuis de nombreuses années, un cours intitulé « Respect de l'environnement » où sont développés les différents aspects, positifs ou négatifs, de l'interaction entre le plongeur photographe ou vidéaste et le milieu dans lequel il évolue.
- Enfin, la **commission pêche sous-marine** développe depuis quelques années la notion de protection du milieu : respect des sites, connaissances des poissons et surtout les périodes de reproduction. Elle préconise aussi de pêcher des espèces au dessus des tailles réglementaires (mailles biologiques) qui correspondent à un cycle de reproduction au minimum.

2/ LES 3 AXES DE LA STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FFESSM

- 1/ Faire reconnaître la FFESSM comme un acteur incontournable des politiques de DD de la mer et du sport – Influencer sur les politiques publiques de la mer – Valoriser le savoir-faire de la FFESSM
- 2/ Encourager et développer les pratiques responsables des clubs, comités et licenciés
- 3/ Accompagner les comités et déployer l'action fédérale sur l'ensemble du territoire

2/ LES 3 AXES DE LA STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FFESSM

1/ INFLUER SUR LES POLITIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Partenaires institutionnels
- Représentation régulière dans 8 organisations : instances consultatives nationales + groupes de travail + conseils d'administration
- Actions en communication : newsletter DD
- Référents sur les dossiers thématiques
- Appui siège (chargée de missions)
- Autres partenaires opérationnels : Longitude 181, Surfrider Foundation

PARTENARIATS

- CO ministère des sports
- Ministère de l'Environnement
- Ministère de l'Education Nationale
- AFB
- MNHM
- UICN
- Longitude 181, Surfrider Foundation, ...

REPRESENTATIONS

- Conseil national de la mer et du littoral
- Conseil maritime de façade
- Conseils d'administration des Parcs marins
- UICN
- AAMP : Vigie-mer, fréquentation, colloque annuel
- Ministre Ecologie : déchets marins
- Ministère sports : club DD, GRL
- MEDPAN : workshop

DOSSIERS THEMATIQUES

- Granulats / Eolien offshore
- Parcs naturels marins
- Pêche de loisir
- Sciences participatives
- Handisub®
- Féminisation
- Citoyens du sport

2/ LES 3 AXES DE LA STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FFESSM (SUITE)

2/ DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES DES CLUBS, DES COMITÉS ET DES LICENCIÉS

- Mise en place d'outils méthodologiques et ressources
- Déclinaison d'opérations nationales en lien avec le secrétariat fédéral
- Encouragement et valorisation des initiatives locales : label ECOSUB®, Trophée, engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements
- Valorisation des initiatives des Commissions : formations, sciences participatives...

OUTILS ET RESSOURCES

- Affiche « Les 10 engagements de la FFESSM pour le DD »
- Le Guide de la FFESSM pour le DD
- Fiches thématiques + exemples d'action (en cours)
- Affiche et livret Écogestes du plongeur responsable
- Quiz DD
- Rubrique DD dans le magazine fédéral Subaqua (depuis 2014)
- Ressources diverses (site internet fédéral)

OPERATIONS NATIONALES

- Journées de la mer : collecte de macrodéchets
- RIPE : ateliers de sensibilisation
- FEMIX – Les 24h du sport féminin
- Sentez-vous sport
- Stands : Salon de la plongée, AG, Festival Mondial de l'image Sous-marine, Championnats de France



DORIS

Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et la flore Subaquatiques

doris.ffessm.fr

Bio@bs

Base pour l'Inventaire des Observations Subaquatiques



FFESSM

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

LA FFESSM PASSE AU VERT...

Plongez responsable, plongez durable



- 1 Je respecte les sites naturels
- 2 J'économise l'eau potable
- 3 Je participe à des actions citoyennes
- 4 Je prends soin de mon matériel
- 5 J'évite les pollutions

- 6 Je favorise les transports collectifs
- 7 J'applique le tri sélectif
- 8 Je m'équipe responsable
- 9 Je consomme local et de saison
- 10 J'économise l'énergie

www.ffessm.fr

N° Indigo 0 820 000 457

Pour des activités subaquatiques responsables

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA FFESSM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N°1

Handisub®

Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre



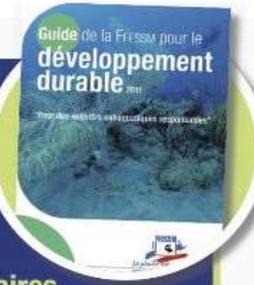
N°2

Adopter des pratiques éco-responsables



N°3

Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires



N°4

Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants



N°5

Promouvoir les valeurs du sport



N°6

Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable



N°7

Valoriser le rôle central du bénévole



N°8

Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique



N°9

S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique



N°10

Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures



2/ LES 3 AXES DE LA STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FFESSM (SUITE)

3/ APPUI AUX COMITÉS

- Création d'un réseau de correspondants « Développement durable » dans les clubs et les OD : une centaine de personnes
- Diffusion de la Newsletter fédérale incluant le Développement Durable (parution tous les 1 à 2 mois)
- Interventions à la demande des OD

INTERVENTIONS OD

- Rencontres du CODEP 62 : les Divin' journées du CODEP 84
- Colloque des présidents des clubs IDF-Picardie
- Colloque des présidents de clubs de la Ligne des pays normands
- Réunion Codep 33
- Support d'intervention pour réunion du Conseil des Régions
- Colloque des moniteurs Codep 13





<http://www.ffessm.fr/ecosub.asp>

3/ ÉCOSUB®, LE LABEL DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FFESSM

LES OBJECTIFS

- **Pour les structures de la FFESSM:**
 - Améliorer la lisibilité de leurs démarches DD et la qualité de leurs engagements.
 - Disposer d'une reconnaissance nationale permettant de consolider les dossiers de demande de subvention et les autorisations (événements).
- **Pour la FFESSM:**
 - Faire remonter les bonnes pratiques de terrain en matière de DD.
 - Disposer d'une banque de données pour chacun des 10 engagements de la FFESSM pour le DD.





<http://www.ffessm.fr/ecosub.asp>



3/ ÉCOSUB®, LE LABEL DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FFESSM (SUITE)

LE DISPOSITIF

- **Qui peut demander le label Écosub® ?**
 - Un comité régional, départemental, une ligue de la FFESSM;
 - Un club, une base fédérale, une structure commerciale agréée (SCA) ou une structure commerciale internationale agréée (SCIA) de la FFESSM;
 - En métropole, en Outre-mer ou à l'étranger, proposant ou coordonnant une ou plusieurs des activités de la FFESSM: plongée en scaphandre, apnée, hockey subaquatique, nage avec palmes, plongée sportive en piscine, nage en eau vive...
- **Pour combien de temps ?**
 - Pour toute la durée de l'Olympiade.
 - Demande de reconduction pour l'olympiade suivante, avec justificatifs de l'avancée des actions et/ou de la mise en place de nouvelles actions.



<http://www.ffessm.fr/ecosub.asp>



3/ ÉCOSUB®, LE LABEL DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FFESSM (SUITE)

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- **Recevabilité des dossiers :**
 - Etre une structure affiliée à la FFESSM à jour de ses cotisations.
 - Déposer un dossier complet respectant le formulaire de candidature mis à disposition : http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/Ecosub/Label-Ecosub_Formulaire-candidature.pdf

- **Instruction des dossiers et attribution:**
 - Une instruction par la chargée de missions;
 - Un avis rendu par le comité de suivi composé d'élus de la FFESSM et présidée par l'élue déléguée au Développement durable du comité directeur de la FFESSM;
 - Une validation en comité directeur national (3 fois par an).



3/ ÉCOSUB®, LE LABEL DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FFESSM (SUITE)

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION





89 LABELLISÉS
(novembre 2018)



(X) = Nombre de labels par région



4/ LE TROPHÉ DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES RESPONSABLES DE LA FFESSM

<https://ffessm.fr/trophee.asp>

- **Thème retenu pour l'édition 2018-2019 :**

« Plongeurs du futurs: les activités subaquatiques en milieu scolaire »

-> édition 2014-2015 sur la féminisation

-> édition 2016-2017 sur la préservation de l'environnement avec des publics spécifiques

- **Structures concernées:** comité régional, départemental, ligue, club, SCA, SCIA, en métropole, en outre-mer ou à l'étranger, proposant une ou plusieurs des activités de la FFESSM, en milieu naturel ou en piscine.

- **Objectif :** récompenser la démarche particulièrement exemplaire et originale de nos structures en matière de développement durable

- **Retombées pour les gagnants :**

- Dotation financière de 7000 euros répartis entre les lauréats
- Un trophée pour le vainqueur
- Valorisation médiatique nationale
- Valorisation auprès des membres de la structure, public, partenaires locaux.



5/ MANIFESTATION SUBAQUATIQUE ÉCORESPONSABLE : LE GUIDE DE L'ORGANISATEUR FFESSM

- La FFESSM signe début 2018 la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements (Ministère des Sports et WWF). Cette charte vise des **objectifs chiffrés** pour faire du respect de l'environnement et du développement durable une **condition d'organisation des évènements sportifs** sur notre territoire.
- Déclinaison fédérale avec le Guide de l'organisateur FFESSM pour des manifestations subaquatiques écoresponsables en octobre 2018 : pas d'objectif chiffré pour ne pas décourager les organisateurs mais des checklists organisées par thème.
- Il met en avant des actions concrètes pour : la préservation des sites naturels, les transports, les achats, la réduction des consommations d'eau et d'énergie, la restauration, la gestion de déchets, l'accueil de publics, défavorisés ou en situation de handicap, la mixité, et enfin la valorisation des exploits sportifs et de l'engagement.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

French underwater federation

Merci de votre attention

Julie TINETTI

Siège FFESSM – Chargée de missions

Tél.: 04.91.13.63.10

Mail: jtinetti@fessm.fr

